
HAUTES-ALPES

Le député Joël Giraud s'interroge de l'impact de la réforme de l'assurance chômage sur les saisonniers

Alors que les nouvelles modalités du régime d'assurance chômage entreront en vigueur au 1^{er} novembre prochain, le député et rapporteur général du budget Joël Giraud a saisi la ministre du Travail Muriel Pénicaud pour connaître l'impact estimé de la réforme sur les travailleurs saisonniers et leurs employeurs, dont dépend l'économie des territoires touristiques. Dans un communiqué, il met en avant les nouvelles règles concernant l'augmentation de la durée d'affiliation requise pour bénéficier de l'allocation, la période de référence d'activité et le salaire de référence. Pour le député "ces nouvelles règles sont susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur les saisonniers notamment des remontées mécaniques qui travaillent quatre mois l'hiver, mais aussi de l'hôtellerie, la restauration, l'agroalimentaire, les commerces d'articles de sport et d'équipements de loisir ou le tourisme social, tant en termes de réduction ou retardement de durée de droit que de diminution du montant de l'allocation". Il souligne également "une double peine" pour les employeurs.



Photo Le DL/V.OLLIVIER